

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MERCREDI 20 MARS 2019 • LUXEMBOURG



ACTUALITÉS FISCALES 2019

Comment garder « le cap » dans toutes ces évolutions fiscales ?

**50 € HT
DE RÉDUCTION**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 15/02/19
(CODE 26410 EARLY)



www.ifebenelux.lu



Stéphanie Leroy Farasse
sleroy@abilways.com

Les évolutions fiscales s'accroissent au niveau européen et au Luxembourg : la circulaire fiscale LCB/FT 17/650 et ses aspects pratiques, DAC 6 et le nouveau régime de divulgation obligatoire de certaines opérations transfrontalières, la transposition d'ATAD 1 au Luxembourg ; tout ceci sans pouvoir complètement mesurer les effets du Brexit. **Les interactions entre ces différentes réglementations** sont inévitables. Comment s'y retrouver ? Comment les professionnels doivent-ils aujourd'hui **évaluer les risques fiscaux** ? Quels sont **les nouveaux challenges** de la Place en la matière ?

Pour y répondre, venez retrouver le 20 mars les meilleurs experts, praticiens, avocats et opérationnels du monde bancaire pour vous aider à prendre le bon « cap » dans ce paysage fiscal mouvant.



POUR QUI ?

- Responsables fiscaux, directeurs fiscaux
- Comptables, experts-comptables
- Directeurs, administrateurs
- Responsables compliance fiscale
- Directeurs financiers, juridiques
- Juristes et fiscalistes de structures européennes ou internationales ayant une présence au Luxembourg
- Fiscalistes de banques, fiduciaires, fonds d'investissement
- Avocats, conseillers fiscaux, notaires

POURQUOI ?

- Maîtriser toutes les évolutions fiscales et leurs impacts
- Mesurer les interactions entre les réglementations
- Saisir les défis à relever dans le nouveau contexte fiscal

COMMENT ?

- Une approche pratique des conséquences des dernières évolutions fiscales
- Un support écrit remis en début de séminaire à chaque participant
- Des intervalles réservés aux questions des participants
- Pour plus d'interaction, vous pouvez poser vos questions dès à présent à sleroy@abilways.com

MERCREDI 20 MARS 2019

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h15**Loi de transposition de l'ATAD 1 au Luxembourg du 21 décembre 2018 : quelle analyse ? Quelles conséquences ?**

- Déductibilité des intérêts. *Quid* des nouvelles mesures relatives à la titrisation ?
- Fiscalité à la sortie
- La clause générale anti-abus
- Règles sur les entreprises étrangères contrôlées
- Règles pour lutter contre les instruments hybrides
- Interaction avec les traités fiscaux et l'instrument multilatéral
- Mesures supplémentaires annoncées par le gouvernement

Sophie Richard

Senior Manager

KPMG

10h00**La clause générale anti-abus : quels changements ?**

- Quand la GARR entre-t-elle en jeu ?
 - Une condition délicate : violation de « l'objectif de la loi fiscale »
 - Comment évaluer si un arrangement est authentique ou non ?
- Comparaison avec la GARR de la directive P-S et le test de l'objectif principal de MLI
- Pourquoi la nouvelle GARR est-elle plus large que le § 6 StAnpG ?
- Quelle est la sanction en cas d'application de la GARR ?

Pol Mellina

Avocat à la Cour

BSP

10h45 Café-networking

11h00**Les effets du Brexit : sur quels sujets se précisent-ils ?**

- Quels changements pour les groupes européens ayant une filiale UK et inversement pour les groupes UK ayant une filiale au Luxembourg ?
- Nouveautés en matière de TVA...

Olivier Carré

Partner

PwC

11h45**La circulaire fiscale AML 17/650 et ses aspects pratiques. DAC 6 et le nouveau régime de divulgation obligatoire de certaines opérations transfrontalières**

- Nouvelles règles de transparence pour les intermédiaires impliqués dans des opérations transfrontalières comportant un effet de levier fiscal
- Comment les banques, les acteurs du secteur des fonds d'investissement, les fiduciaires et les autres prestataires de services aux entreprises sont-ils affectés ? Que doivent-ils mettre en œuvre ?
- Déclarations et tâches d'identification préventives. Nouvelles requêtes pour les investisseurs (entreprises, structures AIF, particuliers) en interface avec les intermédiaires luxembourgeois

- Où commence-t-on pour la déclaration et l'identification ? Quelles sont les préoccupations ? Comment gérer le risque ? Quelles actions rapides à mettre en place ?

Jacques Linon

Associate Partner

EY

12h45 Déjeuner

14h15  **Table ronde****Interactions entre ATAD, MLI, DAC 6 et AML, comment aller vers plus de transparence ?**

- Quel impact pour les intermédiaires et les investisseurs en matière d'organisation des transactions par les entreprises, banques, fonds, compagnies d'assurances et holdings ?
- Quelles lignes directrices peuvent être attendues pour relever ces défis fiscaux à court et moyen termes et quels sont les principaux domaines d'interprétation restants ?
- Comment aborder la gestion des risques fiscaux découlant des différents piliers de l'évolution fiscale et par quoi faut-il commencer ?
- Quels sont les challenges importants de la Place en matière d'adaptation face aux évolutions fiscales ?

Moderator : Jacques Linon**Panelists****Bernard Goffaux**

Head of fiscal departement

BANQUE DE LUXEMBOURG

Christelle Larcher

Directeur

DELOITTE

Nancy M'Packo

Affaires Fiscales

BGL BNP PARIBAS

15h15 Café-networking

15h30**Les conséquences de l'arrêt *Berlioz* en matière d'échange d'informations****16h15****Les conséquences du nouveau traité franco-luxembourgeois**

- Processus de ratification : pourquoi le nouveau traité n'est-il pas entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 ?
- Principaux changements :
 - Notion de « résidence fiscale »
 - Imposition des dividendes
- Cession de parts dans des structures à prépondérance immobilière
- Introduction d'une clause anti-abus
- Imposition des travailleurs frontaliers

Rémy Boulanger

Senior Associate

Alexandra Léonard

Avocat

CMS

17h00 Fin de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements programme

Stéphanie Leroy Farasse - sleroy@abilways.com

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways

16A, Avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg

Tél. : +352 28 488 819

infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

750 € HT

50 € HT de réduction pour toute inscription reçue avant le 15/02/19 avec le code promo 26410 EARLY

FORMATION ÉLIGIBLE AU COFINANCEMENT

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BGL BNP Paribas
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits. IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale **par téléphone** au +352 28 488 819 ou par courrier postal 16A, Avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

MERCREDI 20 MARS 2019 - LUXEMBOURG

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence "**Actualités fiscales**" (code 26410) le 20 mars 2019

OUI, je m'inscris avant le 15/02/19 (code 26410 EARLY) et je bénéficie de 50 € HT de réduction

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : +352 28 488 819 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

